La Chambre et le Sénat

Suite de la 1ère page.

ter des crédits pour solder les frais de voyage de leurs délégués à des assemblées dans lesquelles l'état de la Louisiane serait intéressé.

Ajournement à Lundi.

LA CHAMBRE.

Dépêche Spéciale à l'Abeille.

Baton-Rouge, 4 juin. — Soixante-treize membres étaient présents ce matin, à l'ouverture de la séance, présidée par M. Thomas.

Le bill de M. Beale permettant à la municipalité de Baton-Rouge d'émettre des certificats de dettes pour le pavage des rues, est adopté.

A cause du petit nombre de membres présents, la Chambre s'ajourne à lundi.

DETAILS COMPLEMENTAIRES DE PRZEMYSL.

Dépêche Spéciale à l'Abeille.

Vienne, 4 juin. — Du quartier général austro-hongrois:

La reprise de Przemysl par les troupes autrichiennes et bavaroises, d'après des nouvelles de sur les lieux, est dûe à la capture de quatre forts dans le secteur Nord et à l'attaque simultanée des forts de l'Ouest et du Sud.

Avec les forts du Nord en possession des assiégeants et un corps bavarois marchant sur la ville à travers la brèche, plus le dixième corps d'armée autrichien près des forts au Sud et à l'Ouest, dont la condition faciliterait une attaque, les Russes se sont décidés à évacuer la ville et tous les forts sauf ceux des secteurs à l'Est et au Sud-Est. Leur mouvement fut exécuté pendant la nuit de mercredi à jeudi.

Au point du jour les Bavarois résumèrent leurs attaques et entrèrent Przemysl au moment où les Russes en sortaient. Les Autrichiens marchèrent sur les fronts Ouest et Sud et trouvèrent les forts vides, à part un ou deux forts encore occupés par les Russes, probablement pour couvrir leur retraite et lesquels sont maintenant attaqués par les troupes austro-bavaroises.

TOUJOURS LE BLUFF

"Figaro," 1er mai.

Tous les moyens sont bons.

Voici celui qu'a imaginé le Kaiser pour tenter d'influencer les Balkaniques encore hésitants. Il a adressé à sa sœur, la reine de Grèce, un long télégramme dans lequel il énumère complaisamment les victoires que ses armées ont remportées sur le front oriental et dans les Karpathes, il insiste sur le nombre de prisonniers faits aux Russes, il affirme que sur le front occidental les Alliés sont réduits à l'impuissance et que la victoire des troupes du centre ne fait pas l'ombre d'un doute. Et, ajoute-t-il, malheur à ceux qui se mettront du côté des ennemis de l'Allemagne!

Jusqu'ici rien d'anormal — mais voici la ruse: comme cette dépêche n'était en réalité pas destinée à la reine de Grèce, mais bien à tous les Balkaniques, il a eu soin de ne pas la chiffrer, elle a été télégraphiée en clair, de manière à ce qu'elle puisse être lue couramment par tous les télégraphistes et que toutes les indiscrétions possibles puissent être commises.

Les Grecs, les Bulgares et les Roumains pourraient être impressionnés par ces balivernes familiales, a pensé le Kaiser qui se croit malin.

Mais comme la publication de la dépêche a coïncidé avec les derniers insuccès allemands sur le front occidental et avec le débarquement des troupes alliées dans la presqu'île de Gallipoli, tout a complètement raté et le Kaiser en est pour sa courte honte, que nous révèle une dépêche adressée de Sofia à l'"Agence Reuter."

— Bien entendu.

— Avec plaisir. S'il y a quelques sous à récolter, autant pour nous que pour d'autres!

Adèle s'informa:

— Dites donc, mademoiselle Lotta, puisque vous êtes des amis de la Renza, vous devez savoir quelque chose... Elle vous a parlé de sa camarade?

— Oui.

— Elle est engagée à l'Opéra?

— Oui.

— Va-t-elle y gagner beaucoup d'argent?

— Je n'en sais rien...

— Pas des masses peut-être, fit Adèle, soupçonneuse. Elle ne s'amène pas en grand équipage. Pas même un bout de femme de chambre!

M. Pascal déclara:

— Deux malles et une boîte à violon, un point, c'est tout. Mais on doit la connaître chez vous, mademoiselle Lotta?

— Pas du tout. Nous ne savons rien. Seulement, Renza avant de partir pour l'Angleterre, nous l'a recommandée ainsi que son vieux professeur. Toutes ses élèves l'adorent, ce brave père Félice.

Vivement elle dit:

— Je ne veux pas vous déranger plus longtemps... Je me sauve.

Et s'adressant à Isidore:

— Tu n'as pas encore trouvé une bonne place, toi?

— Non.

— Que veux-tu être?

— Costeau d'abord.

— Qu'est-ce que c'est que ça?

— Un beau garçon.

— Et ensuite?

— Douillard...

— Tu dis?

— Proprio, richard, pour vivre de mes rentes, bouffer des truffes et me balader avec des thunes plein ma profonde. Je veux rouler en auto, avoir un chauffard, faire du soixante à l'heure et me moquer des trimardeurs qui voyagent par le train 11. Voilà!

— Tu ris... fit la jeune fille. Ça vaut mieux que de pleurer.

Elle s'en alla au pas de course.

Déjà le pavillon du fond de la cour ouvrait ses fenêtres.

Il se composait d'un rez-de-chaussée où il y avait trois pièces, une cuisine, une salle à manger ouverte sur une sorte de serre convertie en salon, dont la moitié était réservée au sculpteur, à ses instruments de travail et à ses matériaux; une rangée de chambres au premier étage, avec un étroit couloir par derrière comme dans un couvent, et des combles éclairés par le toit et servant d'atelier de peinture à César Binoche.

Depuis qu'il avait quitté le boulevard de Clichy, il marchait de l'avant.

Maintenant c'était un peintre connu, estimé, et un sculpteur de talent.

Gagnait-il beaucoup d'argent?

Assez.

Mais était-il riche?

Pas plus qu'autrefois.

Comment le fût-il devenu, dans une maison tenue comme la sienne, avec la nécessité qui, toujours, le talonnait et ne lui permettait pas de mettre un sou de côté?

Où donner de la tête avec quatre filles dont l'aînée avait vingt-trois ans, la jeune seize et qui, incessamment, toutes les semaines que Dieu faisait, et même presque tous les jours, étaient de toutes les fêtes, de tous les bals, de tous les dîners qui se donnaient dans le monde des arts; qu'on accablait de billets de théâtre, et auxquelles le père, qui les adorait, ne refusait rien en se fiant à la Providence du soin de l'avenir?

Comment amasser de l'argent, avec tant de robes, de chapeaux, de souliers, de rubans et de colifichets à payer, tant de bouches à nourrir par ce siècle de la vie chère?

Toujours bonne et toujours belle, Régina s'était alourdie et sa nonchalance italienne s'accroissait de l'aisance relative qui régnait autour d'elle et du bonheur dont elle jouissait, certaine de l'affection de ses quatre filles et de l'amour inaltéré de son mari qui enfin, avait réussi un portrait d'elle dont l'apparition au Salon de 1902 avait produit un grand effet et accru sa réputation déjà solidement établie.

Carlotta en rentrant dans son pavillon trouva la table servie.

Deux bonnes, dont l'une était la reine Hortense, la petite nièce de la concierge, qui déjà soignait l'appartement du boulevard de Clichy, le "cintième," au moment du départ de Romain Ambert pour l'Amérique, déposaient devant les trois filles et la mère, toutes en costume du matin, très négligé, avec ce chic qui caractérise l'entourage des vrais artistes, du beurre, du thé, des tartines de pain grillé, du café au lait, et tout ce petit monde, frais, souriant, coquet, alerte, respirant la jeunesse et la santé, s'interpellait:

— Tu as bien dormi, Lotta?

— Pas mal. Et toi, Juliette?

— Tout le temps... J'étais éreintée... A-t-on assez sauté, après ce dîner?...

Sophie, la plus jeune, qui partageait une chambre avec sa sœur, se plaignait.

— Georgette a remué toute la nuit. Pas moyen de fermer l'œil.

Les trois plus jeunes avaient des prénoms de France.

L'aînée, Carlotta, seule, avait un prénom italien. Elle le tenait de la pauvre Beatrix.

On le sait.

Le père entra.

Les quatre filles se levèrent comme un seul homme.

En deux secondes, il fut entouré comme un malfaiteur surpris par les agents qui le guettent.

Mais c'était pour le combler de caresses.

Il les écarta d'un geste noble.

Toutefois, il avait retiré de sa bouche son éternelle cigarette pour leur donner plus à l'aise le baiser du matin.

Aussitôt les révélations arrivèrent.

— Tu sais, père, Lotta a vu le concierge.

— C'est un bel homme. Est-ce qu'il a réparé ma jaquette?

— Pas encore.

— A quoi donc emploie-t-il ses loisirs?

Binoche s'était versé une ample tasse de thé et il étendait du beurre sur son pain, abondamment.

La cadette reprit:

— Tu ne t'informes pas de la danseuse?

— Ah! oui, l'Italienne qui doit arriver avec son vieux cornac...

— Oh!

— Son directeur, son guide... l'éducateur de cette bonne Renza!

— Ils sont là.

— Depuis quand?...

— Depuis ce matin, six heures.

Le peintre ne semblait pas très intéressé par cette nouvelle, qui cependant mettait sa smala en ébullition.

— Puisqu'elle entre à l'Opéra, dit une des petites, en se frottant les mains, nous aurons des billets...

— Avec ça que vous en manquez... Il en pleut des billets... C'est des averses... Vous en recevez trop de billets!... Il n'est pas de jour que vous ne soyez en l'air et quand vous arrivez, cinq femmes dans un théâtre, on dit, en se moquant de vous: — Voilà encore les Binoche qui s'amènent... Tâchez donc d'être un peu sérieuses.

— Mais, objecta doucement l'indolente Régina, qui buvait à petits coups sa tasse de thé, elles travaillent, mon ami, toute la journée.

— Ah! ouiche, belle besogne. Parlons-en! On dirait une boutique de couturière ici, des loques partout, des bouts d'étoile, des chiffons, des plumes, de quoi monter un décrochez-moi ça!

Binoche voulait paraître sévère.

Il ne l'était pas.

Ses semonces ne produisaient qu'un effet d'hilarité.

Et il riait comme les autres.

Il était heureux, plus qu'un roi, parmi cette nichée d'enfants gracieuses, rieuses, charmantes, plus ou moins musiciennes, pianotant, pinçant la guitare que l'estudiantina espagnole avait mise à la mode, chantant non sans goût des airs d'opérette, valsant entre elles quand elles manquaient de cavaliers, et remplissant la maison de rires et de gaieté.

Quelle différence avec le superbe hôtel de Robert Fontenay au parc Monceau, où les maîtres, sans se conter leurs angoisses, gémissaient sur la fin d'une race!

Toutefois, le père examinait l'aînée d'un coup d'œil rapide, où il y avait un peu d'inquiétude.

Depuis quelque temps, sa grande lui semblait changée.

Elle, le boute-en-train de la maison, fanatique des fêtes, des sorties, la valseuse modèle, serpentine, la coqueluche des cavaliers, non pas pour sa beauté, mais pour son charme pénétrant, sa grâce exquise, sa bonté simple et naturelle, elle était devenue rêveuse, presque triste.

Comme il se levait de table, il l'attira dans un coin, au bas de l'escalier qu'il allait reprendre pour grimper à son atelier et lui dit:

— Qu'est-ce que tu as, ma douce?

A continuer.

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.

Observations prises vendredi à 8 heures du soir.

SAMEDI 5 juin.

Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs. — Temps clair; vents légers du Sud à l'Est.

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit:

Heure—	Température
7 a. m.	80
9 a. m.	85
11 a. m.	87
1 p. m.	88
3 p. m.	91
5 p. m.	88

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 4 juin 1915, à la Nouvelle-Orléans:

Heure—	Temp.	Vent.	Pluie.
7 a. m.	80	S-2	.00
7 p. m.	86	SW 3	.00

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

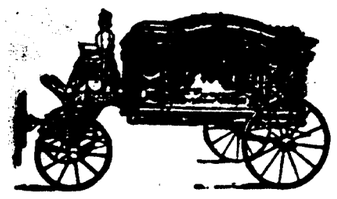

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

PETITES ANNONCES

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 323 rue Chartres. Téléphone, Main 3487.

DEMANDES.

ORLEANS AUTO SCHOOL — Pour $15 de paiement, nous vous donnons un cours complet qui vous met en mesure de conduire et de réparer les voitures automobiles. Nous vous procurons un permis de chauffeur et nous vous trouvons de l'emploi. 636 rue Julia. 22 sept—tan

ON desire acheter un secrétaire ancien en acajou avec ornements en cuivre. S'adresser 323 Chartres, au directeur. 9 mars—tf

CHAMPAGNE LOUIS ROEDERER
REIMS

En vente chez
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille. S. V. P.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX

ROCHAMBEAU	19 juin, 3 p. m.
NIAGARA	26 juin, 3 p. m.
CHICAGO	3 juillet, 3 p. m.
ESPAGNE	10 juillet, 3 p. m.

Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
202 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

BULLETIN FINANCIER.

Change.

New-York —

Sterling banker's demand	475¾@478⅛
Francs, banker's demand	518¾@544⅛

Coton.

	Middling
Galveston	9.05
Mobile	8.63
Savannah	9.13
Charleston	9.00
Wilmington	9½
Norfolk	9.12
Boston	9.75
Philadelphie	10.00
Memphis	9.12
Augusta	8.88

CHEMINS DE FER.

Une vraie Villégiature Préparée
PAR LES
FRISCO LINES
AGENT DES BILLETS
227 rue St-Charles
Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

OCEAN-to-CRESCENT ROUTE

Le Train de New York
Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un filet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2930.

New Orleans Great Northern R.R.

EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches et Mercredis
A LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.
Trains de plaisir à Bogalusa
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."

Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Bogalusa. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8.05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4000.

Ventes.

En bloc à 10 a. m. et 1:45 p. m. —

$1,000	City 4s	92¾
$2,000	City 4s	92⅞
$500	City 4s	93
50	Shares American Cities Co. pfd.	45
25	Shares N. O. Ry. and L. Co. pfd.	51
A l'u	p. m. —	
25	Shares Memphis St. Ry. Co. com.	95½

Bons Divers.

Street Railroads —		
American Cities 5-6s	84¾	85
B'ham Ry., L. and P. Co. 4½s	86¼	88
B'ham Ry., L. and P. ref. ex. 5s	93½	...
Edison El. Co., 1st mtg. 5s	99	...
Canal & Claiborne R. R. 6s	...	120
Edison El. Co., 1st mtg. 5s	99½	...
Ft. W. & Rh. R. and L. Co. 1st mtg. 5s	95½	...
Houston L. and P. 1905 1st mtg. 5s	90	95½
Knoxville Ry. and L. Co. consol 5s	95½	98
Little Rock Ry. and El. Co. 5s	100	101½
Memphis St. Ry. Co. 5s	82¾	83½
Meridian L. and Ry. Co. 1st mtg. 5s	86	...
Nashville Ry. and L. Co. 5s	97	97
N. O. and Carrollton R. R. 5s	103	...
N. O. City and Lake R. R. 6s	104½	...
N. O. Ry. & R. R. gen. mtg.	102	...
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	76¼	76½
St. Charles St. R. R. 4s	...	90
N. O. Ry. and L. Co. 5s, series A	65	80
Texas Pac. and L. Co., 1st mtg. 5s	91	...
State and City —		
City 4s	93½	93
Premium Bonds	286	...
Public Improvement, 1950	90	90½
Public Improvement, new	87	...

VENTES AUX ENCHERES.

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.—Fairman Rogers Furness et al. vs. Horace Howard Furness Jayne et al.—No. 108,132 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Par C. A. Tessier et Fils, C. A. Tessier, Encanteur—Bureaux 131 rue Carondelet.

MARDI, 6 juillet 1915, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, seront offertes aux enchères publiques, sans limite ni réserve, en vertu d'un jugement rendu le 2 mai 1915 et signé le 1er juin 1915, par l'Hon. Porter Parker, juge de la dite cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes, savoir:

Les trois lots de terrain situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 131, bornés par les rues Gravier, Magasin, Tchoupitoulas et Valère Nutchez, étant numérotés respectivement, quatre, cinq et six, sur un plan fait par E. L. Eustis, député voyer de la ville, daté du 22 mai 1915 et offert et classifié en évidence dans ces procédés. Les dits lots mesurant chacun vingt-deux pieds, cinq pouces et un tiers, de face à la rue Gravier, et vingt-deux pieds chacun sur la ligne de derrière, par une profondeur entre lignes parallèles comme suit: le lot quatre, soixante-dix pieds sur le côté le plus proche de la rue Tchoupitoulas et soixante-et-onze pieds onze pouces sur l'autre côté touchant le lot cinq; le lot cinq soixante-et-onze pieds onze pouces sur le côté le plus proche de la rue Tchoupitoulas et soixante treize pieds neuf pouces sur l'autre côté touchant le lot six, le lot six, soixante-treize pieds neuf pouces sur le côté le plus proche de la rue Tchoupitoulas et soixante-quinze pieds huit pouces sur l'autre côté. Le lot quatre commence sur la rue Gravier à un point quatre-vingt huit pieds, onze et demi dixièmes de pouces du coin des rues Gravier et Tchoupitoulas. Et de même tous les édifices, érections et bâtiments sur les dits lots de terrain ou n'importe quel partie. Les bâtiments sur le dit lot quatre sont désignés par les numéros municipaux 412 et 414 rue Gravier, et les bâtiments sur les dits lots cinq et six sont désignés par les numéros municipaux 416 et 418 rue Gravier, respectivement. Les améliorations comprennent trois bâtisses en briques de trois étages pour magasins.

Les trois lots ci-dessus, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, seront offerts d'abord en bloc, ensuite chaque lot séparément, avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et la propriété sera adjugée au plus haut enchérisseur en bloc ou séparément.

Conditions: Comptant, et l'acheteur ou les acheteurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acheteur ou les acheteurs devront assumer tous les impôts pour 1915 et devront supporter les frais de l'acte ou des actes de vente, y compris les impôts de transfer prévus par les lois des Etats-Unis. Tous les certificats seront aux frais de l'acheteur ou des acheteurs. La propriété à vendre est sujette à des baux échus le 30 septembre 1915. L'acheteur ou les acheteurs auront droit aux loyers à partir du jour du passage des actes de vente. Actes de ventes devant Pierre D. Olivier, Esq. notaire.

HOWE, FENNER, SPENCER & COOKE, Avocats.

T. J. DUGGAN, Tuteur et Curateur ad hoc.
juin 5 6 13 20 27—juillet 4 6

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

A. J. Nelson Manufacturing Company vs. J. H. Menge & Sons, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,610 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Arthur D. Parker, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

DART, KERNAN & DART, Avocats pour le receveur. mai 27 31—juin 5

VENTES AUX ENCHERES. VENTES AUX ENCHERES.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Receveur
Mardi 15 Juin à 11 h. du matin
Quatre-vingt douze arpents de terre sur le Boulevard Canal
PROPRIÉTÉ APPARTENANT À LA
Southern States Fair, Pan-American Exposition Co.

Magnifique subdivision comprenant plus de huit cents lots, située sur le Boulevard du Canal, l'artère principale de la ville, au centre de la meilleure partie de la Nouvelle-Orléans, pour y bâtir.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, rendu et signé le 4ème jour de mai, dix-neuf cent quinze, dans l'affaire intitulée Compagnie des Terrains de la Nouvelle-Orléans vs. l'Exposition des Etats du Sud, Compagnie de l'Exposition Pan-Américaine, No. 110,704, Division A, sur le dossier de la dite Cour, je vendrai aux enchères publiques, le quinze du mois de juin, dix-neuf cent quinze, à onze heures du matin, au portail de la bâtisse de la Cour sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, la propriété décrite ci-dessous, en bloc, comptant sans évaluation, au plus offrant enchérisseur, savoir:

Quatre-vingt-douze arpents de terre, situés dans le Second District de la ville de la Nouvelle-Orléans, bornés par le boulevard d'Orléans, l'avenue Taylor, le boulevard du Canal, l'ouverture de la ligne Terminale, la ligne de la Société Charitable des Pompiers, et la ligne de la limite du Parc de la Ville. D'autre description, avec plan en bleu, à mon bureau, 101 Bâtisse de la City Bank. Cette propriété a été achetée de la Compagnie de Terrains de la Nouvelle-Orléans par la Compagnie de l'Exposition des Etats du Sud, Compagnie de l'Exposition Pan-Américaine, pour terrains d'exposition.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, comprenant tous les certificats et timbres de revenu, devant John C. Davey, Jr., notaire, l'acheteur déposant dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumer les taxes de 1915 au-dessus et en dessus du prix d'achat.

GLEN FLEMING, Receveur.
DENKELSPIEL, HART & DAVEY et CHARLES LOUQUE, Avocats.
mai—13,22,29 juin—5,9,14

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le Troisième District, portant les numéros municipaux 1108 et 1106 promenade Lafayette, entre les rues St-Claude et Marais.

Ideal Savings and Homestead Association vs. P. L. Ducournau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,650 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 juillet 1915, à midi, la propriété suivant, décrite ci-avant:

Un certain lot de terrain, ensemble avec les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y avant effet ou y appartenant soit quelconque, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par la promenade Lafayette, les rues St-Claude, Musique et Marais, désigné par la lettre A, sur un croquis fait par J. A. D'Hemecourt, député voyer de la ville, le 23 août 1871, et annexé à un acte passé devant Joseph Cohn, ancien notaire, le 23 août 1871, et mesurant d'après le dit croquis, trente-deux pieds de face à la promenade Lafayette et s'étendant sur une profondeur de soixante-quatorze pieds huit pouces sur le côté le plus proche de la rue St-Claude, quatre-vingt-cinq pieds, sept pouces et quatre lignes, sur l'autre côté vers la rue Marais, trente trois pieds, neuf pouces et sept lignes sur la ligne de derrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

WM. A. WENCK,
Avocat pour la demanderesse.
juin 5 11 18 25—juillet 2 7 8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Raoul Labosterie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,702 — Division C — Attendu que Zoe B. Eliot, veuve de Raoul Labosterie, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Raoul Labosterie, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GABRIEL FERNANDEZ, Avocat.
mai 27 31—juin 5

Succession de George Martin Egan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,711 — Division D — Attendu que Mme Loretta Rosanne Egan, veuve de George Martin Egan, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de George Martin Egan, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
C. T. STARKEY, Avocat.
mai 27 31—juin 5

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le Cinquième District (1) portant les numéros municipaux 912 et 914 avenue Pacifique (dans l'Ilet avenue Atlantique, rues Homer et Newton); (2) portant le numéro municipal 1513 rue Monroe, maintenant Tèche (dans l'Ilet rues Madison, Socrate et Lapeyrouse).

Victor Celaiu vs. Mme Hattie Hollowell, épouse de Jacob Earl Hollowell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,483 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 8 juillet 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terrain, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 161, anciennement Filet No. 36, borné sur les avenues Pacifique et Atlantique, les rues Homer et Newton, désigné par le No. Dix-sept et mesure trente-deux pieds trois pouces de face à l'avenue Pacifique, par une profondeur de cent vingt-trois pieds huit pouces entre lignes parallèles.

2. Un certain lot de terre, avec tous les bâtiments et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 218, lequel est compris entre les rues Monroe, Madison, Socrate et Lapeyrousse, mesurant trente pieds de face à la rue Monroe par une profondeur de cent trente-cinq pieds, le tout plus ou moins, borné sur le côté vers la rue Socrate, par un lot de terrain vendu par Wendy Buck et al. à James Breaux, d'après l'acte devant Jas. Simeon, N. P., date du 10 août 1892.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ED. A. PARSONS,
Avocats pour le demandeur.
juin 5 11 18 25—juillet 2 7 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Frances J. Quinlan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,680 — Division C — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mlle Frances J. Quinlan, décédée, intestate:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
M. D. DEMITRY, CHAS. T. STARKEY, Avocats.
mai—27,31 juin—5

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine pris au porteur.
ÊTES-VOUS ABONNÉ?